



L'INTÉGRATION DE PERSONNES RÉFUGIÉES DANS LE CIRCUIT DU COMMERCE ÉQUITABLE

ANALYSE

Julie Vandenhouten



OXFAM

Magasins du monde

RÉSUMÉ

Les personnes réfugiées sont nombreuses à souhaiter dégager un revenu propre à travers une activité d'artisanat dans leur pays d'accueil. Outre les problèmes de statut et de légalité auxquels elles sont confrontées, elles rencontrent souvent des difficultés lorsqu'il s'agit de travailler pour de grandes entreprises. Les circuits de commerce équitable ont une approche différente, plus adaptée aux particularités du contexte socio-économique de ces personnes. Dans une interview, Ophélie Grasset, ancienne coordinatrice de la Fédération Tanma, propose des pistes pour de meilleures collaborations.

INTRODUCTION

En mars 2022, Artisans du Monde lançait en France une campagne de sensibilisation « Partir... Rester... Le droit de choisir avec le commerce équitable »¹. Dans cette campagne, ils s'associaient *aux organisations qui défendent au quotidien les droits des personnes migrantes, afin de défendre une vision solidaire des migrations à la lumière de l'expérience du commerce équitable.*²

L'occasion de rappeler que les migrations ont des causes multiples, que les personnes qui migrent ont droit à un accueil dans la dignité, peu importe le lieu d'origine ou d'arrivée ; mais aussi que le commerce équitable peut contribuer à ce que le départ soit un « vrai » choix. Si l'on trouve dans son pays d'origine des débouchés commerciaux pour son activité agricole ou artisanale, le départ ne sera pas forcé mais choisi. Il est important que ce choix reste un droit, et que toutes les personnes migrantes soient traitées de la même manière. Ce n'est pas le cas pour le moment puisqu'une personne blanche, occidentale qui migre sera désignée sous l'appellation « **d'expatriée** » et sera perçue positivement par la société *tandis que la personne immigrée ou migrante (venue du Sud) est décriée en Occident car présentée comme responsable des problèmes sociaux et économiques.*³

Avant d'aller plus loin, il est également important de parler de la distinction que l'on fait entre les terme « **migrant.e** » et « **réfugié.e** ». Les mots ont leur importance car ils désignent deux réalités très différentes. Une personne mi-

grante est une personne qui vit *hors de son pays d'origine et qui n'est ni demandeuse d'asile⁴, ni réfugiée.*⁵ Une personne réfugiée est une personne qui est contrainte de quitter son pays car elle n'y est plus en sécurité (pour cause de conflits armés ou de persécutions par exemple)⁶. Son statut est protégé par des lois nationales et internationales, dont la Convention Internationale de 1951 relative aux réfugiés.e.s. Cette convention *définit le terme « réfugié » et énonce les droits des personnes déracinées, ainsi que les obligations juridiques des États pour assurer leur protection.*⁷

Dans la revue précitée, Artisans du Monde rappelle aussi que *73% des réfugiées statutaires sont accueillies dans un pays frontalier.*⁸ C'est le cas pour les communautés birmanes en Malaisie, sur lesquelles nous nous concentrons pour cette analyse. Celles-ci ont quitté leur pays suite à une instabilité politique et la prise de pouvoir de l'ethnie Burma. Laquelle entraîne une discrimination envers les communautés qui ne se reconnaissent pas bouddhistes ou qui sont catholiques. Dans ce cas-ci, le départ est donc forcé par le contexte insécurisant du pays d'origine. Ces personnes se retrouvent dans la catégorie du statut de « réfugié ».

Nous nous intéresserons à ce cas particulier grâce à une interview réalisée avec Ophélie Grasset, ancienne coordinatrice de la Fédération Tanma à Kuala Lumpur de 2017 à 2018. À travers son récit, nous analyserons les défis que représente le travail avec des personnes réfugiées qui

1 <https://artisansdumonde.org/actualites-nationales/partir-rester-le-droit-de-choisir-avec-le-commerce-equitable>

2 Id.

3 Artisans du Monde, Revue « Équité » n°22, « Migrations et commerce équitable », page 6, juin 2022.

4 Une personne demandeuse d'asile est une personne ayant introduit une demande pour obtenir le statut de réfugiée mais qui est en attente d'une réponse.

5 <https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/refugees-asylum-seekers-and-migrants/#d%C3%A9finitions>, consulté le 18/11/2022.

6 <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html>, consulté le 18/11/2022.

7 <https://www.unhcr.org/fr/convention-1951-relative-statut-refugies.html>, consulté le 31/10/2022.

8 Id.

tendent de se dégager un revenu à travers une activité d'artisanat dans le pays d'arrivée.

CONTEXTE

Il faut d'abord savoir que la Malaisie n'est pas signataire de la Convention Internationale sur les réfugiés de 1951. Les personnes ayant fui la Birmanie pour cause de persécution ne peuvent donc être protégées grâce à ce statut malgré leur impossibilité de retourner vivre dans leur pays. Les autorités malaisiennes ont, par contre, accepté que l'UNHCR puisse éditer des « cartes de réfugié » assez proches du *statut de réfugiés*⁹, qui sont à renouveler régulièrement. Les personnes qui sont dans ce cas se retrouvent donc dans une situation très instable tout au long de leur séjour dans ce pays. Celle-ci s'est d'ailleurs encore compliquée le jour où les Nations Unies ont décrété que la Birmanie n'était plus un « pays en guerre », rendant de facto caduque la validité et l'existence de ces cartes. La possibilité de se trouver une activité génératrice de revenus stables (nécessitant l'apprentissage de la langue, des connexions locales, etc.) est d'autant moins évidente dans un tel contexte et les contrôles de police sont devenus une autre cause d'insécurité.

Ensuite, le projet qui nous intéresse ici permet de se focaliser sur un groupe particulier de personnes réfugiées : les femmes. Nous verrons que cette particularité amène des défis spécifiques, liés à leur rôle dans la famille et la vie domestique.

Ces femmes sont membres de la « Tanma Federation ». Cette fédération se décrit sur sa page Facebook comme étant *dirigée par et pour les femmes réfugiées. Elles développent ensemble des projets et des activités en lien avec le commerce équitable, la capacitation et le développement de moyens de subsistance*.¹⁰ Cette fédération a été créée en 2010 par trois groupes de femmes issues de communautés distinctes. Durant la période où Ophélie Grasset a officié comme coordinatrice, elle en regroupait cinq.

LES ACTIVITÉS DE TANMA FEDERATION

La majorité des femmes membres de Tanma sont arrivées en Malaisie avec leur mari et leurs enfants. La plupart du temps, le mari a déjà pu trouver une source de revenu. Le rôle des femmes sera plutôt d'assurer les tâches domestiques comme de s'occuper des enfants.

L'objectif des femmes qui ont créé la fédération était de se former : apprentissages de techniques d'artisanat, gestion d'une entreprise, marketing, cours d'anglais, etc. Elles avaient la volonté de s'autonomiser et de dégager un revenu propre.

Leurs activités se concentrent autour de la confection d'objets en tissu (sacs, portefeuilles, sous-verres, tabliers, etc.) confectionnés dans des tissus traditionnels birmans ou locaux (batik), la confection de savon et l'extraction et le conditionnement d'huile de coco.

LES DÉFIS LIÉS AU TRAVAIL AVEC DES PERSONNES RÉFUGIÉES

Les défis sont multiples. Nous avons déjà parlé du statut instable de ces femmes du fait de leur situation de personnes migrantes (sans le statut de réfugié reconnu internationalement) en Malaisie. Ce sont des groupes fragiles où la transmission des savoir-faire se fait parfois uniquement par voie orale, ce qui peut entraîner une perte de ces savoirs.

Ensuite, la barrière de la langue représente un obstacle important. En effet, la plupart de ces femmes ne connaissent pas l'anglais ou très peu. Bien que ce ne soit pas une langue officielle du pays, il y est parlé couramment et beaucoup utilisé dans le contexte commercial. La mauvaise maîtrise de l'anglais est aussi un obstacle lorsqu'il faut comprendre des processus de fabrication demandés par des entreprises-clientes, par exemple.

Les femmes manquent aussi souvent de capital pour pouvoir faire un investissement dans le matériel nécessaire. Dans certains cas, elles peuvent le demander à leurs maris mais sont donc tributaires de leur acceptation, sans pouvoir leur assurer un retour sur investissement.

⁹ Interview d'Ophélie Grasset réalisée le 9/9/2022.
¹⁰ https://www.facebook.com/tanma.federation/about/?ref=page_internal, [traduit de l'anglais] consultée le 27/10/2022

L'UNHCR met parfois également des financements à disposition mais ce sont les groupements de femmes qui doivent avancer la somme et ne sont remboursées que bien après la mise en place du projet.

OPPORTUNITÉS INTERNATIONALES

Ophélie Grasset raconte notamment l'expérience de collaboration avec l'entreprise de prêt-à-porter **Uniqlo Malaysia**. Cet exemple illustre bien les défis de la barrière de la langue, du manque de capital de base, de la spécificité du travail avec des femmes et du déséquilibre entre les grandes multinationales et les petites structures lorsqu'elles décident de s'associer autour d'un projet : « *On récupérait leurs chutes de tissus et on les découpait pour en faire des totebags (...) pour la caisse. Des fois, il fallait coudre trois couches de jeans les unes sur les autres. Donc il fallait avoir les bonnes machines, les bonnes aiguilles, donc ça demandait des investissements. Ils étaient venus nous former, ils avaient un cahier des charges assez strict, il fallait que tous les sacs aient la même forme. Il y avait des standards de qualité assez élevés. Ils arrivent avec des process qui ne sont pas traduits. Ils tombent des nues quand tu leur dis qu'il va falloir avoir des interprètes, une solution de garde pour les enfants (...), que ce n'est pas possible pour elles de finir à telle heure parce que si elles sortent la nuit, elles risquent de se faire attaquer par la police, etc. (...) Ce n'est pas toujours évident de travailler avec des grosses marques* »¹¹.

Sur son site internet, Uniqlo détaille¹² les actions de soutien qu'elle met en place pour les réfugié.e.s. Mais nous pouvons constater qu'en réalité, la collaboration n'est pas toujours aussi fluide.

Uniqlo est l'un des nombreux partenaires du projet des Nations Unies, **Made 51**.¹³ C'est un projet développé par l'UNHCR. *Cette initiative met les réfugié.e.s en contact avec des entreprises sociales pour concevoir, produire*

et commercialiser de l'artisanat.¹⁴(notamment grâce à la collaboration avec la WFTO¹⁵)

Le partenaire local de Tanma Federation est l'entreprise sociale « Earth Heir »¹⁶, qui travaille avec des artisan.e.s locaux et des communautés de réfugié.e.s. Dans le cadre de ce partenariat, leur mission était de venir identifier leurs capacités en artisanat et de concevoir des produits qui pourraient être vendus sur la plateforme de Made 51. Ici encore, Ophélie Grasset raconte une collaboration fastidieuse. « *Ils avaient développé un design de pochette (...) et l'objectif c'était de produire ça pour Made 51, en collaboration avec Earth Heir. Un autre frein est que l'on s'adressait à moi [et non aux femmes birmanes]. Ça va trop vite ! Ils utilisent un jargon beaucoup trop déconnecté pour les personnes qui n'ont jamais fait de commerce et qui ne savent pas parler à des expert.e.s* » Elle évoque également le côté « grosse machine » de l'entreprise face à leur petite organisation et le manque de transparence de la part de Earth Heir quant aux possibilités de revenus que les femmes pourraient dégager de cette collaboration, ainsi que sur les détails des commandes, le contrôle qualité et l'approvisionnement des matières nécessaires à la confection des produits.

Ophélie explique que pour ce genre de partenariat, il est important de l'établir sur un temps long, de prendre le temps de faire connaissance avec le groupe et d'établir une confiance. Les délais sont également souvent difficiles à tenir : « à chaque fois, c'est pour après-demain »¹⁷.

Lors du Sommet International du Commerce Équitable organisé du 23 au 26 août 2022 par la WFTO, nous avons pu participer à un atelier organisé par Made 51, destiné à présenter le projet, et promouvoir les collaborations avec des communautés de réfugié.e.s auprès des organisations de producteur.trice.s et des acheteurs/distributeurs. Un point important soulevé lors de cette rencontre est celui du « story telling ». La personne représentant le projet a en effet souligné à plusieurs reprises la différence (positive) que peut faire l'histoire

11 Interview d'Ophélie Grasset réalisée le 9/9/2022.
 12 <https://www.uniqlo.com/jp/en/contents/sustainability/report/2022/refugees/>, consulté le 31/10/2022.
 13 <https://www.made51.org/>, consulté le 31/10/2022
 14 Artisans du Monde, Revue « Équité » n°22, « Migrations et commerce équitable », page 32, juin 2022.
 15 World Fair Trade Organisation |Organisation Mondiale du Commerce Équitable
 16 <https://earthheir.com/>, consultée le 31/10/2022
 17 Interview d'Ophélie Grasset réalisée le 9/9/2022.

derrière le produit au moment de la commercialisation, lorsqu'elle est mise en avant. C'est un point qui a suscité un vif débat, certaine.e.s participant.e.s arguant que cela pouvait augmenter la stigmatisation des personnes réfugiées que d'insister ainsi lourdement sur leur statut.

LE MARCHÉ LOCAL

Nous avons vu ci-dessus que les partenariats internationaux sont compliqués à développer pour une petite structure telle que celle qui nous occupe ici.

Sur le marché local, Tanma Federation vend surtout ses produits aux communautés d'expatriés. En effet, ce sont les personnes qui sont les plus enclines à acheter des produits manufacturés par des personnes réfugiées car leur histoire les « touche ». Ce n'est pas forcément le cas de la classe moyenne malaisienne, même si Ophélie Grasset reconnaît que cet intérêt émerge tout doucement dans cette catégorie de la population, surtout chez les individus partis étudiés en Australie et qui reviennent ensuite au pays. Elle précise que « le **story-telling**, ça marche quand tu parles à des blancs, à des européens, etc. »¹⁸.

Pour d'autres clients, c'est la qualité du produit qui importe avant tout : « *On a été reçues par un hôtel qui voulait acheter des savons (...). Pour eux, il faut que ce soit stable, que ce soit toujours le même produit, dans de grandes quantités. Il faut qu'ils comprennent que pour nous ce n'est pas possible, qu'il faut nous payer à l'avance, etc.* »¹⁹ L'histoire derrière le produit est un « bonus » mais ce n'est pas l'élément qui va aider à conclure la vente.

ÉVOLUTION ET RETOMBÉES POSITIVES

Malgré toutes les difficultés et les défis rencontrés lors de son travail avec Tanma Federation, les retombées positives du projet sont là et Ophélie Grasset nous les raconte grâce à deux exemples concrets.

Pendant des années, le poste de coordination a été rempli par un volontaire français (c'était le cas d'Ophélie Grasset) pour des raisons de connexions avec le public cible des expatrié.e.s, la connaissance de la langue

anglaise, mais aussi la neutralité vis-à-vis des communautés représentées dans les cinq groupements de femmes. C'est aujourd'hui une jeune birmane qui a pris ce poste, forte de sa longue formation au sein de l'organisation, qui lui a également permis de gagner la confiance des différentes communautés. Il s'agit d'une évolution notable vers plus d'autonomie et d'empowerment.

Une autre réfugiée birmane a pu s'émanciper grâce à son passage chez Tanma Federation où elle a appris à coudre, estimer un prix, gérer un commerce, etc. Arrivée ensuite en Australie, elle y gagne aujourd'hui un revenu grâce à la vente de peluches qu'elle confectionne elle-même.

CONCLUSION

Nous retiendrons de cet entretien que l'intégration des personnes réfugiées au circuit du commerce équitable pourrait être un élément favorisant un nouveau départ dans des conditions dignes, au sein du pays d'accueil (du moins pour les personnes qui sont davantage victimes de discriminations, venant du Sud, car les personnes migrantes occidentales ont en général un accès plus aisé au marché du travail).

La question du statut de la personne réfugiée est primordiale. Si elle parvient à l'obtenir, elle se trouvera dans une situation plus stable que si elle est considérée comme un.e migrante illégale dans le pays. Et cela lui permettra de se projeter sur un temps long, de développer des connexions, d'apprendre la langue locale, etc.

Cependant, les petites structures, comme Tanma Federation, qui se lancent dans le domaine font face à de nombreux défis : instabilité du statut des membres, insécurité, mauvaise maîtrise de l'anglais, manque de capital de base, besoin de trouver une solution de garde des enfants pour les femmes, etc.

À ceux-ci s'ajoute la difficulté de trouver un marché local pour leurs produits, le « story-telling » derrière ceux-ci ne suffisant pas à convaincre les acheteurs malaisiens. Les productrices se retrouvent fortement dépendantes des acheteur.euse.s occidentaux/ales expatrié.e.s dans le pays.

¹⁸ Interview d'Ophélie Grasset réalisée le 9/9/2022.

¹⁹ Id.

Dans une relation commerciale conventionnelle avec les grandes entreprises (locales et internationales) qui attendent des quantités importantes de produits standardisés selon leurs critères, les petites structures se retrouvent face au stress des délais très courts. La pression est d'autant plus grande lorsque la commande nécessite de s'adapter à un nouveau type de production. C'est une situation incertaine où l'on ne sait pas si tous ces investissements dans le matériel adapté seront rentabilisés sur le long terme car il n'y a aucune promesse de renouvellement de la collaboration.

Cela met en lumière les pratiques d'achat des grandes entreprises comme Uniqlo Malaisia qui restent basées sur des attentes inadéquates et injustes, qui poussent à la pression et à la précarité plutôt qu'au véritable partenariat de confiance qui amènerait véritablement ces organisations vers un revenu décent. Cela demanderait de prendre en compte leur contexte socio-économique particulier et les difficultés que cela engendre ; et donc,

de s'adapter. A contrario, le commerce équitable (dont Oxfam-Magasins du monde reprend les principes dans ses pratiques d'achat) travaille sur la relation de confiance à long terme et propose notamment le préfinancement, qui permettra aux petites structures de pouvoir répondre aux demandes des clients en faisant les investissements nécessaires. Par rapport à cela, Ophélie Grasset rappelle qu'une solution qui pourrait être offerte par ces entreprises serait de mettre à disposition un atelier et un.e formateur.trice qui accompagnerait les femmes birmanes dans la confection des produits demandés. Ces dernières pourraient alors mettre leur savoir-faire au service des entreprises, sans avoir à investir de leur côté.

Ce partenariat commercial entre petites structures et grandes entreprises ayant accès à un plus grand marché devra donc encore relever de nombreux défis mais serait réellement favorable aux groupements de personnes réfugiées si les principes du commerce équitable sont effectivement respectés.



OXFAM

Magasins du monde

Une publication d'Oxfam-magasins du monde - 2022

Éditeur responsable : Gaëtan Vanloqueren - Rue provinciale, 285-1301 Bierges

© 2022 Oxfam-Magasins du monde | Image de couverture : Shutterstock

